

Demande de tutelle

Par noisette25

bonjour je souhaiterais avoir des renseignes car une personne de ma famille majeur ne sais plus géré son budget cette personne est âgée elle n'a pas de problèmes de santé particulier juste elle ne sait pas gère son budget. Ce qui pose problèmes elle demande de l'argent a toute la famille, pour réglé les factures et autres .
Peut-on demandé une tutelle pour ça ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il y a des services sociaux qui aident les personnes en difficulté à gérer leur budget. Renseignez vous au CCAS de votre mairie.

Le seul fait d'être "panier percé" ne suffit pas pour mettre une personne sous tutelle.
Si les facultés intellectuelles de la personne sont altérées, il faut la faire examiner par un médecin agréé, pour obtenir un certificat médical circonstancié afin de demander une tutelle au juge. (Ce n'est pas gratuit)

Lire ces liens

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21667>][url]
[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2120>][url]